

## **GROUPE DE TRAVAIL « DÉDOUANEMENT » DU 29/05/2018**

### ***Déclaration préalable CFDT***

Madame la Présidente,

La CFDT est satisfaite de la tenue de ce groupe de travail dédié aux problématiques du DÉDOUANEMENT.

Les documents nombreux et variés sont hélas plus techniques et informatifs que réellement annonciateurs des réformes que vous ne manquerez pas de mettre en œuvre dans les années à venir.

Nous notons, et regrettons, l'absence de la prise en compte de la composante humaine dans l'approche faite de toutes ces thématiques.

Les données brutes des effectifs présentés dans vos documents, ne donnent pas une photographie réelle du sous-effectif chronique rencontré dans les services en charge du dédouanement, comme hélas dans l'ensemble des services douaniers. Ce que nous déplorons.

Par ailleurs, les diverses évolutions annoncées nécessiteront forcément de multiples adaptations qui ne seront pas sans impact négatif sur les emplois et les conditions de travail.

La Formation Professionnelle annoncée est certes renforcée mais ne constitue pas un véritable cursus de formation seul capable d'accompagner les agents dans ces évolutions. Une fois de plus, la CFDT souhaite rappeler que le E-learning n'est pas adapté à un réel apprentissage structurant.

Enfin, et c'est le plus important, aucune réforme ne pourra être conduite efficacement sans inverser la désertification douanière que vous avez mise en place et qui se poursuit.

Les contrôles ex-post, que vous entendez prioriser, ne doivent pas se faire au détriment des contrôles ex-ante, qui restent impératifs à la protection de nos concitoyens.

Pour la CFDT, la réalisation de ces contrôles nécessitera obligatoirement des structures et un personnel douanier renforcés.

Merci.